

Atelier d'élaboration n° 2

Mobilité et déplacement

Le jeudi 4 Avril

Réuni en atelier d'élaboration du programme, **les participants ont fait les propositions suivantes**

Sensibilisation et développement des modes doux (marche, vélo) pour des trajets quotidiens :

- Sensibilisation et animation cyclo vélo dans toutes les écoles. Imposer la participation des écoles au défi vélo <https://defi-jyvais.fr/> (3 juin au 16 juin 2019)
- Définir un cheminement totalement sécurisé, itinéraire protégé pour se rendre à l'école
- Interdire les accès aux voitures dans les zones scolaires aux horaires d'entrée et sortie d'école
- Réduire l'emprise routière (voiture) dans les aménagements urbains pour laisser place à des bandes cyclables. Réduction des vitesses de circulation en cœur de ville.
- Augmenter les capacités de stationnement vélo aux abords de commerces

Diminué les besoins en déplacements

- Conserver les commerces de proximités et les services aux habitants en cœur de ville
- Réalisation d'une enquête mobilité
- Augmentation des zones de covoiturage

Travailler avec les employeurs pour réduire l'impact de la mobilité domicile-travail

- Aider les entreprises pour la mise en place du télétravail
- Evaluer les besoins des entreprises pour favoriser la pratique du vélo de ses employés
- Imposer la réalisation de plans de déplacements entreprises (Mutualisation ? Partage des données entre les entreprises d'un même secteur)

Renforcer l'attractivité des transports en communs

- Réduire le coût pour les voyageurs occasionnels non éligibles aux avantages cartes et financement 50% par les employeurs. Gratuité ?
- Navette de rabattement pour les communes non desservies par le réseau TER (Rabattement)
- Augmenter l'amplitude des horaires de trains
- Offrir le titre de transport au commun au touristes (financé par la taxe de séjour exemple Autriche)

Favoriser le renouvellement du parc des véhicules particuliers

- Développement des bornes de recharges électriques
- Recharge des véhicules au pied de candélabre (exemple Allemand)
- Imposer l'installation de bornes pour les logements collectifs